

RAPPORT DU DELEGATAIRE

GREENALP

Année 2023

Lot 2 : Faverges de la Tour, La Bâtie Montgascon, Fitialieu (Les Abrets en Dauphiné), Saint André le Gaz, Saint Didier de la Tour, Sainte Blandine, Sérézin de la Tour, Saint Victor de Cessieu

EDITO

Depuis 2021, nous nous rendons compte de la fragilité de nos sociétés sur nos besoins en énergie et de notre impact sur le fonctionnement de la planète.

La crise énergétique que nous venons de traverser et les impacts du réchauffement climatique viennent modifier en profondeur les fonctionnements sociétaux existants.

Nous avons tous pris conscience que rien ne sera plus comme avant.

Nous venons de connaître deux années consécutives 2022 et 2023 extrêmement chaudes. Ces perturbations du climat ne peuvent nous satisfaire, même si l'énergie non consommée par la sobriété de nos clients a allégé une facture déjà suffisamment haute.

Ce qui paraissait encore comme une chimère il y a une vingtaine d'années, c'est-à-dire produire de l'énergie renouvelable en quantité significative, devient aujourd'hui une réalité. Plus de 40% de l'électricité produite en Europe est d'origine renouvelable en 2023. L'Allemagne, le Portugal, l'Espagne ont déjà franchi le seuil symbolique des 50% d'électricité renouvelable dans leur production nationale. En France, les énergies renouvelables représentent 27% du mix énergétique avec une production décarbonée à plus de 92%.

Le biogaz a lui clairement amorcé son essor. Et GreenAlp, soit directement en investissant sur ses réseaux, soit indirectement en favorisant des interconnexions de réseaux, sera au rendez-vous.

GreenAlp accompagne cette transition énergétique en raccordant les productions renouvelables aux réseaux et en construisant les points d'alimentation pour les véhicules électriques. GreenAlp aborde un nouveau métier en stockant, gérant et analysant les données des réseaux qui seront indispensables pour poursuivre la transition énergétique au bon rythme, faire émerger de nouveaux usages de l'électricité pour optimiser les factures et la mobilité et définir le réseau gaz de demain.

Le nouveau Directoire continuera de garder le cap, celui d'assurer nos missions de service public et d'honorer le contrat qui nous lie à vous. Nous poursuivons nos grands projets, qui améliorent la qualité de service et la sécurité au voisinage de nos réseaux.

Nous nous engagerons, plus que jamais, aux côtés de nos Territoires pour proposer des solutions de long terme au service de la transition énergétique et en vue de limiter le réchauffement climatique.

Au sein de ce compte rendu d'activité 2023, vous apprécierez l'ensemble des actions menées par GreenAlp.

Bonne lecture !

Le Directoire
Nathalie Deleuze-Dordron et David Beauveil

SOMMAIRE

1.	<i>Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023</i>	5
1.1.	Communication et information	5
1.2.	Installations techniques	5
1.3.	Développement commercial	7
2.	<i>Qualité</i>	9
2.1.	Services rendus à la clientèle	9
2.2.	Relève des compteurs	9
2.3.	Accessibilité du numéro d'urgence gaz	9
2.4.	Intervention de dépannage et d'urgence gaz	9
3.	<i>Etat des dépenses</i>	11
3.1.	Dépenses de premier établissement	11
3.2.	Frais de développement de réseau	11
4.	<i>Inventaire physique et financier des ouvrages concédés :</i>	12
5.	<i>Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé</i>	17
6.	<i>Evolutions</i>	17
7.	<i>Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38</i>	17
8.	<i>Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante</i>	17
9.	<i>Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz</i>	17
10.	<i>Données comptables</i>	17

Respect des principes généraux :

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou des dépenses effectivement réalisées sur l'année 2023.

Cette concession concerne les communes de :

- Faverges de la Tour
- La Bâtie Montgascon
- Fitialieu (Les Abrets en Dauphiné)
- Saint André le Gaz
- Saint Didier de la Tour
- Sainte Blandine
- Sérézin de la Tour
- Saint Victor de Cessieu.

1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023

1.1. Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2023, GreenAlp a rencontré les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi les élus des communes des Abrets en Dauphiné, de Beaucroissant, de Chatte, d'Izeaux et de Morestel ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Dans le but de sensibiliser les particuliers et les promoteurs, GreenAlp participe avec des fabricants de matériel à la Foire d'Automne de Grenoble.

Afin de rencontrer les installateurs, GreenAlp organise et participe à des événements chez les distributeurs de matériels.

Enfin, dans le cadre du développement et de la promotion du biométhane, GreenAlp a participé à l'actualisation des zonages avec GRDF et TE38, sur les territoires de Bièvre, du Voironnais et de l'ouest grenoblois. Ces mises à jour des plans de zonage doivent permettre de faciliter les projets de maillage entre gestionnaires de réseaux de distribution.

Desserte des communes :

Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Didier de la Tour et Sérézin de la Tour, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

1.2. Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml)**

Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

La mise en qualité du SIG a permis d'identifier et de différencier les ouvrages de décompression des ouvrages de réseaux ce qui explique des variations de longueurs sur certaines communes.

Propane :

Commune	Nom de l'îlot	Nb de ml en gaz à fin 2022	Nb de ml posé en 2023	Total 2023 en ml
Sainte-Blandine	ZA Bel Air	514	0	514
La Bâtie Montgascon	ZA d'Evrieux	281	0	281
Saint Victor de Cessieu	Route de Doissin	616	0	616
Total		1 411	0	1 411

Gaz Naturel :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2022	Nb de ml posé en 2023	Total 2023 en ml
La Bâtie Montgascon	7 120	0	7 120
Faverger de la Tour	2 257	0	2 257
Saint André le Gaz	8 810	0	8 810
Fitilieu	6 525	0	6 525
Total	24 712	0	24 712

- **Branchements**

Le nombre de branchements est le suivant :

Propane :

Commune	Nombre de branchements au 31/12/2022	Nombre de branchements au 31/12/2023	Evolution
Sainte-Blandine	8	8	0 %
La Bâtie-Montgascon	9	9	0 %
Saint Victor de Cessieu	26	26	0 %
Total	43	43	0 %

Gaz Naturel :

Commune	Nombre de branchements au 31/12/2022	Nombre de branchements au 31/12/2023
La Bâtie-Montgascon	66	66
Faverger de la Tour	24	24
Saint André le Gaz	86	87*
Fitilieu	83	83
Total	259	260

*correction d'un branchement supplémentaire

- **Postes de desserte et protection cathodique**

La protection cathodique installée à Faverges de la Tour est contrôlée annuellement et n'a pas fait l'objet d'observations.

1.3. Développement commercial

Les données, ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2023. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2023.

	2022	2023
Nombre de contrats possibles	376	376
Contrats de fourniture	234	234
Contrats de mise en service	15	1

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Propane :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2022	2023	2022	2023	
Pp0					
Pp1	34	34	196 197	193 416	-1,5%
Pp2i	4	5	493 500	333 325	-32%
Pp2S					
Total	38	39	689 697	526 741	-23%

La déclinaison par tarifs est la suivante pour le Gaz Naturel :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2022	2023	2022	2023	
T1	16	12	79 384	48 656	-40%
T2	176	179	4 908 657	3 726 050	-24%
T3	4	4	6 677 400	5 012 196	-25%
T4					
Total	196	195	11 665 442	8 786 903	-25%

L'année 2023 (1496 DJU) est comparable à l'année 2022 (1479 DJU).

Toutefois, une baisse des consommations des segments « domestiques » Pp0 et Pp1 est constatée, résultant de facteurs conjugués tels que la sobriété énergétique et le changement de mode de chauffage. A contrario les segments « professionnels » Pp2i, Pp2s sont globalement en hausse due à des facteurs économiques.

2. Qualité

2.1. Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées de l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp anime un réseau de partenaires installateurs.

2.2. Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2023 est de 100 %.

Depuis 2018, l'ensemble des compteurs relevés mensuellement ont été équipés de matériel de télérelève de type GSM, l'ensemble des relèves mensuelles se font, par conséquent, sans déplacement.

2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions. Le taux moyen a été de 99,5% sur l'année 2023. On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Taux	100 %	100 %	98 %	100 %

2.4. Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.

On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Nous avons traité 15 appels sur le périmètre de la concession dont 8 pour lesquels GreenAlp a été concerné. Les principales causes sont des régulateurs défectueux, un sinistre qui a occasionné la destruction d'un coffret gaz et des microfuites détectées sur des robinets de branchement lors d'un contrôle Apave.

Les 15 interventions sont réparties de la façon suivante :

Commune	Dommege sur ouvrage avec fuite	Dommege sur ouvrage sans fuite	Incendie	Manque de gaz	Odeur de Gaz	Odeur suspecte	Total
Fitialieu	1				1		2
Faverge de la Tour					1		1
Saint André le gaz			2	3	2	1	8
La Batie Mongascon		1	2				3
Saint Victor de Cessieu				1			
Total	1	1	4	4	4	1	15

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'objectif de 96% d'interventions en moins d'une heure (99,1% en 2023).

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence. En 2023, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 5 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 584.

3. Etat des dépenses

3.1. Dépenses de premier établissement

Sur l'année 2023, aucune dépense d'investissement n'a été réalisée sur le périmètre de cette concession.

3.2. Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2023, le coût total des frais de développement s'élève à 20 477 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 4 583 € pour l'année 2023.

4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés :

- **Les canalisations**

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar en propane et de 3,9 bar en gaz naturel. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2023 est la suivante (en €HT) :

Propane :

Canalisations	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	14 822,56	34 158,12	71 550,24
Amortissement	5 020,33	10 996,07	17 402,07
VNC	9 802,23	23 162,05	54 148,17
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Canalisations	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	918 188,83	169 460,00	656 245,87	1 500 434,91
Amortissement	238 072,97	44 560,65	146 993,78	370 431,65
VNC	680 115,86	124 899,35	509 252,09	1 130 003,26
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les vannes réseaux**

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Vannes réseaux	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Amortissement	406,44	386,30	278,71
VNC	793,56	813,70	921,29
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Vannes réseaux	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	17 607,42	4 974,16	9 069,06	21 759,34
Amortissement	4 516,58	1 310,60	2 170,20	5 142,90
VNC	13 090,84	3 663,56	6 898,86	16 616,44
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les branchements**

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Branchements	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	4 593,56	30 209,23	11 591,12
Amortissement	1 555,85	9 466,36	2 722,03
VNC	3 037,71	20 742,87	8 869,09
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Branchements	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	106 010,05	66 396,43	210 786,77	123 315,88
Amortissement	24 934,05	15 706,62	44 484,72	23 878,25
VNC	81 076,00	50 689,81	166 302,05	99 437,63
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)**

Propane :

CICM/ Dérivation	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	0,00	0,00	0,00
Amortissement	0,00	0,00	0,00
VNC	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

CICM/ Dérivation	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	22 405,17	0,00	0,00	4 781,00
Amortissement	3 302,75	0,00	0,00	148,67
VNC	19 102,42	0,00	0,00	4 632,33
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans.

- **Les compteurs**

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
La Bâtie Montgascon	50
Favergeres de la Tour	22
Saint André le Gaz	56
Fitilieu	39
Sainte-Blandine	0
Saint Victor de Cessieu	35

Les compteurs « industriels » :

Commune	Total
La Bâtie Montgascon	8
Favergeres de la Tour	5
Saint André le Gaz	19
Fitilieu	16
Sainte-Blandine	3
Saint Victor de Cessieu	2

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Compteurs	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	31,28	1 309,00	4 274,95
Amortissement	21,14	476,49	1 548,83
VNC	10,14	832,51	2 726,12
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Compteurs	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	4 647,24	2 875,35	5 458,92	6 307,29
Amortissement	1 808,03	1 154,73	1 459,42	2 555,97
VNC	2 839,21	1 720,62	3 999,50	3 751,32
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- Zones de stockage**

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en €HT).

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
La Bâtie-Montgascon	ZA d'Evrieu	A 495	3 x 1,75 t	Sans
Sainte-Blandine	ZA Bel Air	254 AB	4 x 1.75 t	Déclaration
Saint Victor de Cessieu	Route de Doissin		2 x 3,2 t	Déclaration

Zone de stockage	Bâtie Mongascon	Saint Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	125,21	4 873,95	0,00
Amortissement	125,21	4 873,95	0,00
VNC	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00

- Génie Civil des postes GRT Gaz**

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeur en €HT).

Génie Civil Poste Gaz Naturel	Favergeres La Tour
Valeur	108 238,01
Amortissement	29 720,97
VNC	78 517,04
En cours au 31/12/2023	0,00

- **Postes de desserte et protection cathodique**

La protection cathodique est amortie sur 30 ans (valeurs en €HT)

Postes de desserte et Protections cathodiques	La Batie Montgascon	Favergeres de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	9 786,91	16 126,12	117,31	52 829,24
Amortissement	2 680,40	5 630,13	29,28	18 432,71
VNC	7 106,51	10 495,99	88,03	34 396,53
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2023.

6. Evolutions

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2023.

7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2023 au titre de l'exercice 2022 s'est monté pour la présente concession à 7 494,98 €.

8. Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante

Sans objet.

9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz

Sans objet.

10. Données comptables

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession :

	2022	2023	Evolution
Recettes Exploitation			
<i>Recettes ATRD / usagers T1</i>	6 366,70	5 829,71	-8%
<i>Recettes ATRD / usagers T2</i>	165 454,74	145 289,87	-12%
<i>Recettes ATRD / usagers T3</i>	113 197,33	90 252,01	-20%
<i>Recettes ATRD / usagers T4 et TP</i>			
<i>Recettes ATRD / autres acheminement</i>			
<i>Recettes induites par l'énergie en compteur</i>	-17 289,86	914,19	
<i>Recettes réseaux ATRD</i>	267 729,66	242 285,78	-9%
<i>Recettes propane / usagers Pp0</i>			
<i>Recettes propane / usagers Pp1</i>	30 216,92	32 993,84	-6%
<i>Recettes propane / usagers Pp2i</i>	58 205,72	55 684,55	+4%
<i>Recettes propane / usagers Pp2S</i>			
<i>Recettes induites par l'énergie en compteur</i>	693,64	-1 186,19	
<i>Recettes propane</i>	89 116,28	87 492,20	-18%
Total recettes énergie	356 845,95	329 777,98	
Recettes sur ventes de prestations	9 211,77	13 427,03	
Participations Tiers	2 400,00	0,00	
Productions Immobilisées	12 800,92	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	24 412,69	13 427,03	
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	
Total Produits	381 258,64	343 205,01	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	45 163,41	37 478,66	
Variations de stocks	-598,24	1 184,41	
Acheminement du GRD amont			
Coûts des travaux des tiers	15 200,92	0,00	
Coût d'exploitation	81 110,29	65 122,06	
Frais de développement du réseau	8 320,66	4 583,29	
Dotations aux amortissements des biens concédés	102 586,80	102 854,20	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	7 071,37	3 194,35	
Frais financier	27 997,44	25 035,80	
Total charges d'exploitation et financières	286 852,64	239 452,76	
Charges exceptionnelles	0,00	604,40	
Total charges	286 852,64	240 057,16	
Résultat avant IS	94 405,99	103 147,84	
IS	23 601,50	25 786,96	
Résultat net d'IS	70 804,50	77 360,88	

Droits du concédant :

	Favergeres de la Tour	La Bâtie Mongascon	Fitilieu	Saint André Le Gaz
Contre-valeur des biens remis gratuitement	7 500,00	13 000,00	2 000,00	4 781,00
Amortissement	1 500,00	1 865,41	258,31	148,67
VNC	6 000,00	11 134,59	1 741,69	4 632,33